

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 8 octobre 2024 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 2 octobre 2024 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Madame Odile PILOZ

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 69

Etaient présents : 54 (dont 4 suppléants)

Éric RICHARD - Lionel FOUGERAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) – Patrick MEGE (suppléant) - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - André DONZE - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Patricia GIELLY - Sébastien DUPOUX - Michel VINCENT (suppléant) - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Didier LAFFITTE - Martine BERGER-SABATIER - Monique BOTTINI - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Odile PILOZ - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Olivier SALIN - Jean-Louis NICOLAS - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Eliane GAUTHIER - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

Etaient absents ou excusés : 32

Marc HAMARD - Annie FEUILLAS - Gines ACHAT - François GROSS - Daniel CHARRASSE - Sébastien ROUSTAN - Yoann GRONCHI - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Odile TACUSSEL - Christian CORNILLAC - Laurent KLEIN - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Isabelle TEISSEYRE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Annelise FAREL - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Jean-Claude GRAS - Gérard PEZ

Excusés ayant donné pouvoir : 15

Philippe CAHN a donné pouvoir à Eric RICHARD - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pierre COMBES - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Monique BOTTINI - Christian CARRERE a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Odile PILOZ - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Aurélie LOUPIAS - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Didier LAFFITTE - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Marie-Noelle ARMAND a donné pouvoir à Jean-Louis NICOLAS - Alain NICOLAS a donné pouvoir à Roland PEYRON - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Thierry DAYRE

Economie – Agriculture – Artisanat – Commerce - ZAE

Rapporteur : Jean-Jacques MONPEYSEN

ZAE

194-2024 Extension de la ZA du Grand Tilleul : demande d'ouverture à l'urbanisation

Vu les statuts de la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) ;

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) ;

Considérant que la Communauté de communes gère et commercialise la zone d'activités du Grand Tilleul créée en 2013 ;

Considérant que cette zone d'activités comporte 35 lots dont 33 sont à ce jour commercialisés (ayant fait l'objet d'une délibération actant la vente à une entreprise). Cette zone d'activités sera entièrement commercialisée dans les prochains mois ;

Considérant qu'à l'échelle des Baronnies, seules deux autres zones d'activités disposent encore de quelques rares terrains disponibles :

- 2 lots à Séderon,
- 1 lot à Saint-Maurice-sur-Eygues ;

Considérant que dans le cadre de la loi Climat & Résilience, la Communauté de communes a procédé, en 2023, à la réalisation d'un inventaire du foncier bâti disponible sur l'ensemble des zones d'activités des Baronnies. La réalisation de cet inventaire a fait ressortir le très faible nombre de locaux vacants sur le territoire des Baronnies. Ainsi seulement 3 599 m² de locaux soit 3.1 % de la surface bâtie totale sont vacants ce qui conforte la Communauté de communes dans la nécessité d'aménager de nouvelles zones d'activités.

Considérant que le territoire sera ainsi confronté, d'ici un ou deux ans, à une absence de foncier économique disponible avec le risque de voir des entreprises dans l'incapacité de se développer ou alors contraintes de quitter le territoire ;

Aujourd'hui, la Communauté de communes, en accord avec la Commune de Nyons, souhaite réaliser l'extension de la ZAE du Grand Tilleul à Nyons. Cette extension prévue au Plan local d'urbanisme (PLU) approuvé en décembre 2019 portera sur une surface de 6.5 hectares.

Considérant que le PLU classe le site du projet en zone 2AU_i, zone à urbaniser fermée réservée aux activités économiques. La zone 2AU_i ne pourra être ouverte à l'urbanisation qu'après une modification du PLU

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, il convient de solliciter officiellement la Commune de Nyons pour qu'elle engage cette procédure de modification du PLU.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote
décide**

POUR : 69

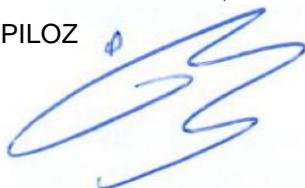
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DE SOLLICITER auprès de la Commune de Nyons, l'engagement de la procédure de modification du PLU permettant l'ouverture à l'urbanisation de l'extension de la Zone d'activités du Grand Tilleul ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

La Secrétaire de séance,
Odile PILOZ



Le Président,
Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 22/10/2024

Mise en ligne le : 23/10/2024

Ampliation à :

